

LE GUMONTOIS

Bulletin municipal d'informations

Décembre 2014

Le billet du Maire

Depuis le 30 mars vous nous avez confié la charge de la commune. Nous essayons, malgré une équipe réduite, de nous y employer au mieux.

Les membres du conseil s'efforcent, dans leurs commissions municipales et communautaires de travailler et de représenter Gumont au mieux de leur disponibilité.

Les axes de travail vous ont été présentés dans notre profession de foi et depuis avril le conseil a décidé et fait réaliser plusieurs chantiers dont vous trouverez la liste dans ce bulletin.

Nous avons de plus en plus de mal à boucler les budgets (dotations et subventions en baisse) et nous serons obligés de définir les priorités mais de réussir toutes les opérations.

Nous restons à votre écoute et disponibles pour toute interrogation ou souhait que vous pourriez nous soumettre.

Le Budget 2014

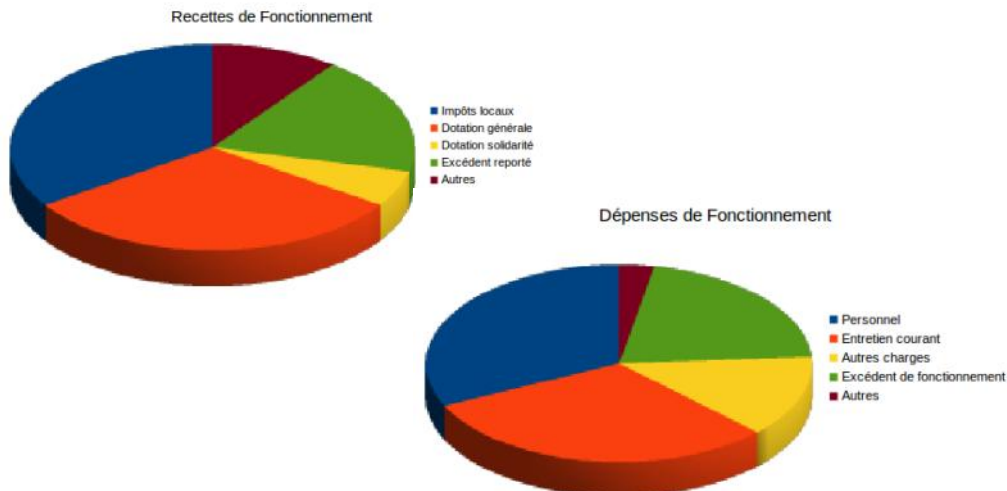
Le budget 2014 s'élève à :

-> 126 668 € en fonctionnement,

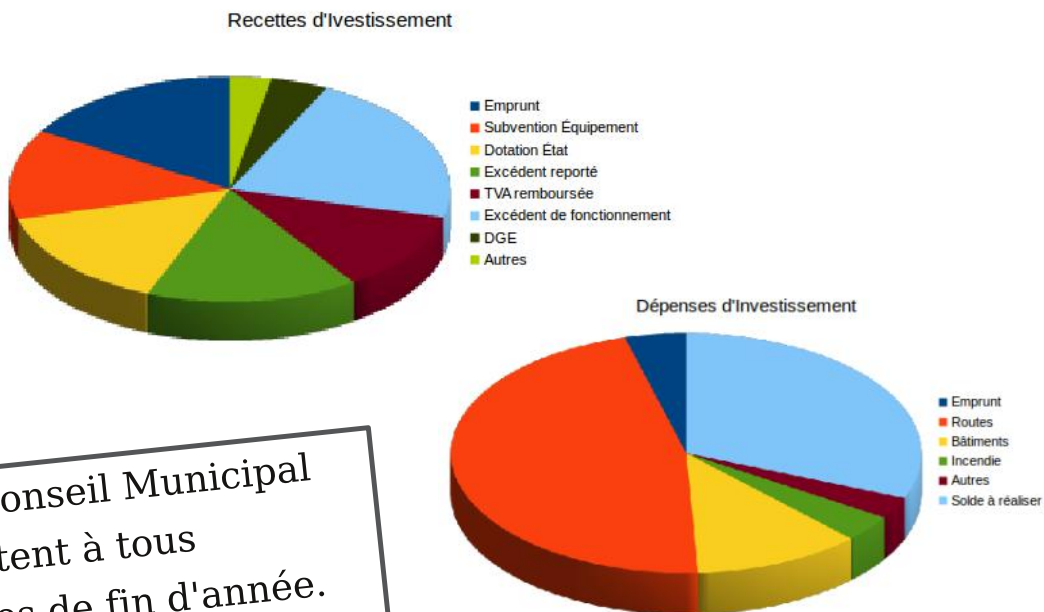
-> 122 221 € en investissement,

répartis de la façon suivante pour les postes principaux :

Fonctionnement



Investissement



Les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent à tous
de très bonnes fêtes de fin d'année.

Actions menées

Réfection appartement gauche au dessus de la Mairie pour un montant de 11 165 € TTC non subventionné.

Réfection de la voirie pour un linéaire d'environ 1,5 Km et un montant de 57 000 € TTC subventionnés à hauteur de 40% par une dotation de l'État.

Nettoyage et protection par résine du monument aux morts.

Nettoyage de l'ensemble des pierres bâties autour de l'église

Électrification de l'abri du terrain communal pour un total de 3500 € TTC.

Aménagement de la salle polyvalente (équipement lave vaisselle et plonge).



Fleurissement

Cette année pluvieuse a favorisé la croissance et l'épanouissement des plantations florales. Merci à nos bénévoles pour la mise en place et l'entretien des espaces fleuris.

Nous poursuivrons nos efforts dans les années à venir.

Les projets

Bâtiments municipaux :

Afin de répondre aux normes « PMR » (Personnes à Mobilité Réduite) imposées par l'Etat, de ne pas passer à côté des dernières subventions possibles et éviter les pénalités si les travaux ne sont pas réalisés, un aménagement complet de la mairie et de la salle polyvalent est à l'étude. Un dossier a été déposé auprès du Conseil Général et à la Préfecture pour une demande de subventions. Montant total des travaux envisagés : 125.000,00 € HT.

Voirie :

Les travaux du carrefour de Graffeuille ont été suspendus suite à un appel d'offre infructueux. Le Conseil Municipal a décidé de relancer ce projet en deux lots forfaitaires. Consultation approuvée lors du conseil du 8 novembre. Les travaux vont pouvoir être relancés pour 2015. A noter que la subvention qui y est attachée est déjà dans les comptes de la commune.

Convention « zéro pesticide » :

Une demi journée d'information aura lieu début février 2015 pour expliquer à tous le pourquoi de cette convention. Nous en profiterons pour évoquer notre projet d'engazonnement du cimetière et recevoir vos observations et suggestions.

L'eau dans notre commune

L'eau est un bien précieux dont il faut prendre soin.



Nos anciens, dans un soucis d'équité d'accès à cette ressource naturelle, avaient prévu des accès aux fontaines biens définis et non contestables.

Avant les puits individuels, chaque village avait sa fontaine.

Où se trouve celle-ci ?

Merci de communiquer vos réponses.



Maintenant, chaque foyer est desservi par le Syndicat du Morel qui vient de s'équiper d'une toute nouvelle station de traitement qui a été inaugurée courant septembre 2013. Le coût des travaux estimé à 1,8 million € TTC subventionné à 60% du montant HT s'est avéré insuffisant. Les travaux finis, le reste à charge du syndicat (des collectivités adhérentes et par voie de conséquence des usagers) s'élève à 900.000,00 €. Pour faire face à ses engagements financiers, le syndicat du Morel a décidé de porter l'abonnement à 110,00 € par an et le prix du m³ d'eau à 2,00 €.

Malgré une participation financière imposée aux communes et calculée au prorata du nombre d'abonnés, les perspectives budgétaires 2015 du syndicat présentent, en l'état actuel, un déficit important. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de la situation.

**La commune est heureuse d'accueillir de nouveaux habitants.
Bienvenue à la famille Pansard ainsi qu'à Tom
Chevrier.**

Nos associations

Merci à nos associations pour les diverses manifestations :

Club des Clampes (Présidente Lisa Lübbe).

Cinéma

Repas Choucroute

Repas d'été

Baeckeoffe

Animations reconduites en 2015.

Comité des fêtes. (Présidente Sabrina Vuillaume).

En 2014

Prévu en 2015 :

Farces dures 22 février

Bal disco 11 Avril

Fête votive

1er Août

Vide grenier

2 Août

et, avec le comité des fêtes de La Roche, participation à la fête de l'étang de La Borde.

Organisation collective du Feu de la Saint Jean.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui s'emploient sans compter pour notre plus grand plaisir. Vous pouvez toujours vous joindre à eux si cela vous dit. Les bras et cœurs vaillants sont toujours les bienvenus.

Repas annuel des anciens

Le repas des anciens aura lieu le 25 janvier 2015 à la salle polyvalente.

Nous serons heureux d'offrir

Ceux qui souhaitent se joindre à nos aînés pourront le faire (moyennant une participation financière de 25 €, inscription en Mairie).

Pour nos aînés qui ne peuvent pas se déplacer, un plateau repas du même menu leur sera apporté ce jour là.

Aux environs de 16h, le repas sera suivi de la galette traditionnelle et des vœux du conseil municipal.

Vous êtes les bienvenus

Mairie

Horaires

Lundi et Jeudi de 14h à 17h

Téléphone : 05 55 29 12 95

email

mairie.gumont@wanadoo.fr

N° du Maire : 06 11 11 09 13

Syndicat des Eaux du Morel

Bureau 05 55 27 79 26

Dépanage 06 81 74 75 39

06 78 73 95 04

Déchetterie de

Gros Chastang

Téléphone :

06 78 62 92 09

Ouverture :

Mardi, Mercredi, Vendredi

de 13h à 17h l'hiver

de 14h à 18h l'été

Samedi

de 9h à 12h, et de 14h à 17h 30 l'hiver

de 9h 30 à 12h et de 14h à 18h l'été.

Enlèvement d'encombrants à domicile sur rendez-vous.

Gendarmerie (Marcillac)

17 ou 05 55 27 81 15

Garde Médicale

15

SAMU

15

Pompiers

18 ou 112 depuis un portable.